

**INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

**AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE
CONCERNANT L'EXPLOITATION D'UNE CAVE VINICOLE,
A GOULT, HAMEAU DE LUMIERES.**

La demande présentée par la S.C.A. LES VIGNERONS REUNIS DE LA CAVE DE LUMIERES, dont le siège social est situé Hameau de Lumières- 84220 GOULT, en vue d'être autorisée à exploiter, à titre de régularisation, une cave vinicole (épandage des effluents) située sur le territoire de la commune de GOULT, Hameau de Lumières, sera soumise à enquête publique du **lundi 13 octobre au vendredi 14 novembre 2008 inclus**. L'enquête sera ouverte en mairie de GOULT, lieu de l'exploitation.

Les pièces du dossier, présentées par le demandeur, ainsi que le registre d'enquête seront déposés en mairie de GOULT, siège de l'enquête, afin que les personnes intéressées puissent en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture des bureaux du 13 octobre au 14 novembre 2008 inclus :

les :

LUNDI) de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00
MARDI) de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00
MERCREDI) de 8 h 00 à 12 h 00
JEUDI) de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00
VENDREDI) de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00
SAMEDI) de 9 h 00 à 12 h 00

Monsieur Michel DONNADIEU, désigné en qualité de commissaire enquêteur, sera présent en mairie de GOULT, aux jours et heures ci-après :

Les :

- lundi 13 octobre 2008 de 9 h 00 à 12 h 00
- mercredi 22 octobre 2008 de 9 h 00 à 12 h 00
- mercredi 29 octobre 2008 de 9 h 00 à 12 h 00
- mercredi 5 novembre 2008 de 9 h 00 à 12 h 00
- vendredi 14 novembre 2008 de 9 h 00 à 12 h 00

A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance, aux jours et heures d'ouverture des bureaux, à la sous-préfecture d'APT et à la mairie de GOULT du mémoire en réponse du demandeur ainsi que du rapport et conclusions du commissaire enquêteur. Ces derniers seront également consultables en mairies de GORDES et ROUSSILLON (Vaucluse), communes situées dans le périmètre d'affichage.

APT, le 4 septembre 2008

Pour le Préfet,
Le Sous-Préfet,

Jean-Charles GERAY